

VIII.

ÉGLISE COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME-DE-FOURVIÈRES.

Rien de nouveau à constater ici. Cette église si chère à la piété lyonnaise et dont les menaces du génie militaire semblent augmenter le prix, est maintenant constituée en collégiale. Nous voudrions voir le camail de ses chanoines plus étoffé qu'il ne l'est. Pourquoi ne pas songer enfin à leur donner celui que portent aujourd'hui les chanoines de Saint-Jean, en prescrivant à ces derniers, comme costume de chœur, ou l'ample manteau de soie rouge du chapitre de N.-D.-des-Doms d'Avignon, ou le manteau violet de Saint-Jean de Besançon, à l'image de ceux d'Italie ? — Ainsi la conversion en chapitre du corps des chapelains de Fourvières n'a exercé aucune influence sur les destinées monumentales de l'antique oratoire.

IX.

BASILIQUE DE SAINT-PAUL.

Les quatre évangélistes de la coupole, que nous avons proposé de remplacer par leurs attributs seuls, l'homme, le lion, l'aigle et le bœuf, se dressent toujours, en leur place, semblables à quatre notaires apostoliques ou royaux, ou mieux à quatre maires choisis à dessein parmi les douze maires de Paris. Ces figures sinistres ont jusqu'ici résisté à toutes nos critiques. Aucune restauration ne se poursuit à la façade, et M. Fulchiron semble cesser de faire couler, pour ce temple, le Pactole des subventions officielles.